



COMpte RENDU CONSEIL MUNICIPAL **SEANCE DU 30 MAI 2022**

Le Conseil Municipal s'est réuni le 30 mai 2022, à 20 H 30, en session ordinaire, sous la présidence de Mr TEIXEIRA Francisco, Maire.

Etaient présents : Mr TEIXEIRA Francisco, Mme LE PAIH Nicole, Mr VAUTIER Gilbert, Mr COCHIN Jacky, Mr LEBOUVIER Yann, Mr PEIGNÉ Guillaume, Mme CHAMPAGNE Marine, Mr LEROY Rémy.

Absent excusé : Mr KNAPIK Laurent

Mr LEROY Rémy a été élu secrétaire de séance.

LE CONSEIL MUNICIPAL :

Approuve le compte rendu de la séance du 28 mars 2022.

➤ Monsieur le Maire présente l'article 78 de la loi du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique, l'ordonnance et son décret d'application susvisés réformant en profondeur le droit applicable à la publicité, à l'entrée en vigueur et à la conservation des actes des collectivités territoriales et de leurs groupements. A compter du 1^{er} juillet 2022, le compte-rendu de réunion de conseil évoluera en procès-verbal. Le compte-rendu des séances de l'organe délibérant était, jusqu'à présent, affiché dans un délai d'une semaine. Dès l'entrée en vigueur de l'ordonnance, il conviendra d'afficher la liste des délibérations examinées par le conseil municipal. Le procès-verbal reste à la disposition des administrés en mairie.

L'accomplissement des formalités de publicité des actes des collectivités locales est modernisé. Pour les communes de moins de 3500 habitants, les actes pourront être soit affichés, soit publiés sur papier soit publiés sous forme électronique. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de choisir le mode de publication par affichage.

➤ **APPROUVE** la délibération du SIVOS concernant la sortie de ORLU (Gommerville) du syndicat au 3 mars 2022 sans contrepartie.

➤ **APPROUVE** les conclusions du rapport de la Commission Locales d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) du 24 mars 2022, sur la reprise des contributions obligatoires dues au SDIS – Calcul des charges transférées au 1^{er} avril 2022.

- Monsieur le Maire informe que l'ouverture de la commercialisation de la fibre optique sur Léthuin commencera en juillet 2022. Afin de connaître les démarches pour obtenir la fibre optique chez l'habitant, une réunion publique d'information est prévue le mardi 12 juillet 2022 à 18h30 dans la salle polyvalente de Vierville.
- **FIXE** le programme des prochaines festivités :
 - Le 14 juillet : dépôt gerbe au monument aux morts suivi d'un apéritif à la salle communale, concours de pétanque (par souci d'organisation, une inscription sera demandée en amont du concours) - en soirée remise des récompenses, apéritif dinatoire à la salle communale offert par la mairie.
 - Le 3 septembre : la fête des voisins. L'apéritif sera offert par la mairie. Pour l'occasion, un barbecue sera à la disposition des participants.
 - Le 11 septembre : le vide-greniers.
- Monsieur le Maire informe que les travaux pour le traitement des cavités souterraines commenceront le 7 juin prochain. La proposition de ENEDIS pour l'installation d'un coffret d'alimentation de la pompe de relevage est de 1 331,28 Euros TTC. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte cette proposition.

Questions diverses :

FIXE le tour des élections législatives des 12 et 19 juin 2022.

Monsieur le Maire informe que l'adjoint technique a donné sa démission. Elle prendra effet au 7 juin 2022. Afin de gérer et d'organiser au mieux la charge de travail au sein de la commune, une augmentation de durée de service a été faite au comité technique. La nouvelle durée de service sera de 13 heures (actuellement elle est de 10,5 heures).

Evocation du problème lié au logement communal.



Le Maire,

Francisco TEIXEIRA